

rupture d'un CDD

Par **tatiana87**, le **10/07/2005** à **21:28**

bonjour,

je cherche à savoir s'il est possible de rompre un CDD pour un CDI, et dans quelles conditions (s'il était possible d'avoir les articles qui s'appliquent ca serait un plus).

Et mon autre question : savoir s'il est possible pour l'employé de rompre un cdd, dans quelles conditions?

Merci pour toutes vos réponses :))) Image not found or type unknown

Par **Lorella**, le **11/07/2005** à **18:25**

cas de rupture anticipée d'un CDD :

si les parties en sont d'accord

cas de force majeure

faute grave d'une des parties

si justification d'une embauche en CDI

Voir article L 122-3-8 du Ctrav